

## Mairie de Bourdeau

42 place Lamartine 73370 Bourdeau  
 Tel : 04 79 25 03 41  
 E-mail : mairie.bourdeau@gmail.com  
 Site : www.mairie-bourdeau.fr

### Ouverture du secrétariat :

Lundi : de 9h à 12 h  
 Mardi : de 14 h à 17 h  
 Jeudi : de 16 h à 19 h

### Allo Service Public

Tel : 3939

## Grand Lac Communauté d'agglomération

1500 blvd Lepic  
 73100 Aix Les Bains  
 Tel : 04 79 35 00 51  
 CALB : site : www.agglo-lacduourget.fr

## Déchetterie

La plasse 73370 Le Bourget du Lac  
 Tel : 04 79 75 07 89

### Horaires d'été :

1er avril au 31 octobre  
 Lundi au vendredi de 14 h à 18 h  
 Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

### Horaires d'hiver :

1er novembre au 31 mars  
 Lundi au vendredi de 14 h à 17 h  
 Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

## Office de Tourisme Intercommunal Aix les Bains Riviera des Alpes

Place général Sevez 73370 Le Bourget du Lac  
 Tel : 04 79 88 68 00  
 Fax : 04 79 88 61 01  
 E-mail : accueil@aixlesbains-rivieradesalpes.com  
 Site : www.aixlesbains-rivieradesalpes.com

## Animations jeunes

SICAMS  
 Tel : 04 79 65 97 99  
 E-mail : sicams-coordination@orange.fr

## Médecins du Bourget du Lac

### Cabinet des docteurs Julien Blake et Laëtitia Tremey

Sophie Moureau Tel : 04 79 85 15 80  
 Clara Bitchev Tel : 04 79 84 46 20  
 Gérard Rouvière Tel : 04 79 25 00 52  
 Gérard Rouvière Tel : 04 79 25 33 33

## Infirmiers du Bourget du Lac

Marie Seillier et Emmanuelle Favre : Tel : 06 23 93 91 75 / 06 21 20 35 42  
 Patricia Hulin et Marlène Mondon : Tel : 04 79 25 30 16  
 Rodolphe Albrieux / Cédric Touzalin : Tel : 06 67 05 77 90  
 Delphine Albrieux : Tel : 06 63 19 54 89

## Pharmacie du prieuré

Tel : 04 79 25 00 04

### Soins à domicile

SSIAD Tel : 04 79 65 97 98  
 CCAS Tel : 04 79 26 23 13

### SOS Médecin

Tel : 3624

### Urgences : 112

Gendarmerie Tel : 04 79 25 40 16 /  
 www.gendarmerie.interieur.gouv.fr  
 Pompiers Tel : 18  
 S.A.M.U Tel : 15  
 Centre antipoison Tel : 04 79 42 42 42  
 Centre Hospitalier Tel : 04 79 96 50 50

## Halte garderie du Bourget du Lac :

Tel : 04 79 26 23 13

## Transports

Taxi Dupraz Tel : 06 30 29 03 89  
 Synchro Bus Tel : 04 79 68 73 73  
 Ondéa Tel : 04 79 88 01 56  
 SNCF Tel : 3635

### Dates à retenir:

Opération nettoisons la Nature: le 28 septembre

Rédaction et mise en page par la mairie de Bourdeau avec la collaboration de Patrick Ansannay et Patrick Plaisance  
 Impression par Allo Copy à Savoie-Technolac  
 Crédit photos : Baptiste Robin, APE, Patrick Ansannay, Patrick Plaisance, mairie de Bourdeau



<b>Le mot du maire</b>	<b>p. 3</b>
<b>Au conseil municipal</b>	<b>p. 4 et 5</b>
<b>Elections européennes / Recensement</b>	<b>p. 6</b>
<b>Urbanisme</b>	<b>p. 7</b>
<b>Finances</b>	<b>p. 8</b>
<b>Travaux</b>	<b>p. 9 à 12</b>
<b>Vivre à Bourdeau</b>	<b>p. 13 à 22</b>
<b>Associations</b>	<b>p. 23 à 27</b>
<b>Sicams</b>	<b>p. 28</b>
<b>Etat civil</b>	<b>p. 29</b>
<b>Dernière minute</b>	<b>p. 30 à 31</b>
<b>Informations utiles</b>	<b>p. 32</b>



#### VALORISATION DES DECHETS

Le broyeur sera à nouveau mis à disposition gratuitement par l'agglomération grand Lac. La période s'étalera du 17 octobre 2019 au 30 octobre 2019.

Les inscriptions se font en mairie aux heures d'ouvertures au public.



#### CIVISME : RESPECT EN MATIERE DE BRUIT



Les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

#### VITESSE DANS LE VILLAGE

Merci de respecter les zones 20, 30 et 50 pour la sécurité de tous !  
Des contrôles seront effectués.



#### URBANISME

Pour tous les travaux ne nécessitant pas un permis de construire (clôture, rénovation de toiture ou de façade, changement de menuiserie, remplacement de l'ancien par du neuf même à l'identique...) le dépôt d'une déclaration préalable de travaux est obligatoire. La mairie est à votre disposition, ainsi que l'architecte conseil de Grand Lac, pour échanger avec vous, avant tout dépôt préalable de travaux ou de permis de construire.



#### FEUX DOMESTIQUES

Les feux sont strictement interdits pour des raisons de sécurité et d'environnement.

## INSTRUCTION OBLIGATOIRE

A compter de la rentrée 2019 -2020, l'âge de l'instruction obligatoire passe de 6 à 3 ans.

TOUS les enfants nés jusqu'au 31/12/2016 doivent être scolarisés : soit dans l'école de la commune, soit dans une autre structure, soit recevant une instruction à domicile et doivent se faire connaître auprès des services de la Mairie. Le maire sera en charge de vérifier la bonne mise en œuvre de l'enseignement.

Il va sans dire que l'obligation d'instruction passe par un devoir de présence et d'assiduité toute la journée de classe.

Votre enfant n'a pas 3 ans et ne les aura qu'à la fin de l'année 2019?... il est concerné par la scolarité dès septembre. (Rentrée scolaire: 2 septembre)



## DECHARGES SAUVAGES



Les dépotoirs et autres décharges sauvages sont une nuisance pour le voisinages et notre village, lorsque les containers sont pleins, merci d'aller déposer les déchets sur un autre site à containers.

Merci aux bénévoles Françoise, Monique, qui ont œuvrés dans le secteur des Begets et Champs-cachés pour réparer les gestes inciviques de certains.

## PROPRIETAIRES DE CHIENS : Veillez à la sécurité de votre facteur !

L'an dernier, 215 facteurs ont été mordus par des chiens en Auvergne Rhône Alpes. La plupart du temps, ces morsures sont imputables à des chiens réputés gentils, qui n'avaient jamais mordus auparavant. Tous les propriétaires de chiens sont donc concernés par ce risque, qui engage leur responsabilité pénale.

Afin de permettre à votre facteur d'effectuer sa tournée en toute sécurité, la direction exécutive Auvergne Rhône Alpes vous remercie de veiller à la conformité de votre raccordement postal :

- une boîte aux lettres accessible, à l'extérieur de votre propriété (il ne faut pas que le facteur ait à passer sa main par-dessus un portail ou un grillage)
- Une sonnette en état de marche à l'extérieur de la propriété

Quelque soit la taille de votre chien ou son caractère, merci de veiller à ce qu'aucun contact ne soit possible entre lui et le facteur pour éviter tout accident.



**Coup de colère !!!** Une nouvelle fois un incident sur la voirie aurait pu être évité si l'entretien des arbres sur le domaine privé avait été effectué. Un grand épicéa a été étêté par le vent. Mesurant plus de 20 mètres de haut, la chute a obligé la fermeture de la route départementale au bord du lac pendant plus d'une nuit et une journée.

Tailler, élaguer et entretenir ses arbres est une véritable nécessité. Renseignez-vous auprès d'un professionnel si vous avez un doute. Prenons toutes les dispositions pour que les branches des arbres ne touchent pas les câbles téléphoniques ou électriques dans l'intérêt et le respect de chacun. Merci de votre compréhension et votre action en ce sens.

**Coup de chapeau !!!** À Agnès VINCENTEAU pour la finalisation de la numérotation et de la dénomination des voiries. Les plaques de numéros et de voiries ont été posées par notre prestataire ACE PAYSAGE. Merci à tous d'avoir accepté la mise en place de ces numéros importants pour la sécurité et les livraisons. Il nous reste quelques points à ajuster, nous allons nous en charger durant l'été.

Merci à Agnès, responsable de l'opération depuis plusieurs années et qui réalise encore le suivi et ses ajustements sur le terrain avec moi. Merci également à tout le comité de pilotage, Florence, Ludovic, Nadine, Jean-Claude et Coralie qui ont contribué à la réalisation de ce projet.

**Coup de collier !!!** Le PLUI rentre dans sa phase terminale. L'enquête publique a eu lieu et les commissaires ont rendu leur rapport, désormais public. La version définitive du PLUI avec les différentes corrections ou amendements sera soumise au vote cet automne.

Travaux dans le secteur des Chavannes : la phase des travaux pour le secteur des Chavannes et la construction du Merlon de sécurité ont démarré par l'aménagement de la piste forestière et de l'amélioration des écoulements des eaux pluviales, c'est l'entreprise FERRAND qui effectuera les travaux.

**Coup d'œil sur la vie communale !!!** A l'école, la directrice et les enseignantes ont demandé cette année un changement d'affectation et l'ont obtenu. Je les remercie pour tout le travail effectué, l'engagement vis-à-vis des enfants et la bonne relation avec la municipalité pour le bon fonctionnement de l'école. Une nouvelle équipe enseignante a été nommée et nous avons rencontré la nouvelle directrice. Nous leur souhaitons la bienvenue à Bourdeau.

Au sein du conseil municipal Jean COMPASSI a remplacé Monique BELLE en tant que premier adjoint. Monique poursuit son action en tant que conseillère municipale avec un certain nombre de délégations. Je la remercie pour sa disponibilité, son soutien et son engagement à mes côtés en tant qu'adjointe.

**Coup de chaud !!!** la canicule reste d'actualité et nous incite à la vigilance. Nous sommes de plus en plus confrontés à des épisodes de fortes chaleurs. Je rappelle qu'un registre est disponible en mairie pour répertorier tous les besoins. Merci de vous faire connaître ou de nous faire connaître toute personne qui pourrait avoir besoin d'aide.

Excellent été à tous !

## DELIBERATIONS

### Délibérations du 6 décembre 2018 :

**N°51 :** Approbation de la participation de la commune de la Chapelle du Mont du Chat aux frais de fonctionnement de l'école.

**N°52 :** Approbation du rapport de la CLECT.

**N°53 :** Approbation du recensement de la population - Nomination de deux agents recenseurs.

**N°54 :** Approbation de la modification du règlement de la salle polyvalente.

**N°55 :** Approbation de la valorisation des certificats d'économie d'énergie (CEE).

**N°56 :** Approbation de la convention entre la mairie de Bourdeau et la clinique vétérinaire Vetolac pour la stérilisation des chats « errants » sur le territoire de la commune.

**N°57 :** Approbation de la délibération sur la convention entre la mairie de Bourdeau et l'association « les chats libres » pour la stérilisation des chats « errants » sur le territoire de la commune.

**N°58 :** Approbation de la décision modificative n° 3.

### Délibérations du 31 janvier 2019 :

**N°01 :** Approbation du budget principal - Ouverture de crédits d'investissement.

**N°02 :** Approbation de la décision de participation - pizza Frero.

**N°03 :** Approbation de la décision de droit de stationnement - tarif.

**N°04 :** Approbation de GRAND LAC - programme local de l'habitat.

**N°5 :** Approbation du projet de révision de l'aménagement de la forêt communale.

**N°6 :** Approbation de la permission de voirie pour raccordement Orange.

**N°7 :** Approbation du suppléant règlement publicitaire.

### Délibérations du 25 février 2019 :

**N°8 :** Approbation de l'avis sur l'arrêt du PLUi de GRAND LAC (Ex Calb).

**N°9 :** Approbation du défrichement parcelles liées au Merlon, lieudit La frasse.

**N°10 :** Approbation de l'assise du tracé du chemin de La Procession : Acquisition parcelle A697.

**N°11 :** Approbation de l'assise du tracé du chemin d'accès au réservoir : Acquisition parcelle AC160.

### Délibérations du 09 avril 2019:

**N°12 :** Approbation du compte de gestion 2018

**N°13 :** Approbation du vote du compte administratif 2018.

**N°14 :** Approbation de l'affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2018 sur budget principal 2019.

**N°15 :** Approbation du vote des taux d'imposition 2019.

**N°16 :** Approbation du vote du budget primitif 2019.

**N°17 :** Approbation des modifications statutaires du SDES.

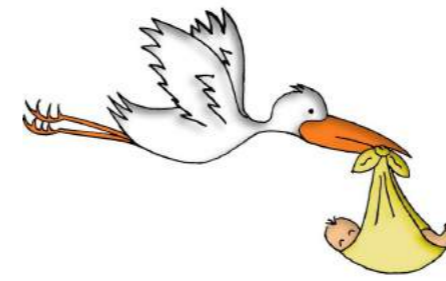
**N°18 :** Approbation de la requête des consorts Bos / Chedal / Danezis - Choix avocat- recours devant le tribunal administratif de Grenoble.

### Délibérations du 7 mai 2019 :

**N°19 :** Approbation de la convention pluriannuelle d'archivage - CDG de la Savoie.

**N°20 :** Refus de la mise en place d'un service de conseil en droit des collectivités - CDG de la Savoie.

**N°21 :** Approbation du PLUi remarques au cours de l'enquête publique, EBC.



## NAISSANCES

Siméon FAVETTA le 27 janvier 2019  
 Horace Henri Yacinthe GODINOT le 7 février 2019  
 Joan Olivia Carmén TISSEYRE le 14 février 2019  
 Théo Driss DONATI le 6 mars 2019  
 Raphaël PIGNARD le 16 mars 2019  
 Louise BENASSAYAG le 22 avril 2019  
 Lucie Emma GORD le 16 mai 2019  
 Romy Djill Erin Thyliane RATIGNER le 25 mai 2019

## ERRATUM NAISSANCE

Il fallait lire Louise Margot FRANCE - LANORD

## MARIAGE

Quentin HIRSCHAUER et Mathilde DUQUESNEL le 5 avril

## PACS

Vincent MOUTIER et Carole AUGER le 3 avril 2019



## NATURALISATION

Graham CUTTING le 22 janvier 2019

## DECES

Régine BOUTEILLE le 19 janvier 2019  
 Angelo Domenico MARCON le 22 janvier 2019  
 André Arsène Omer Eugène RAMBAUT le 8 février 2019  
 Marie-Liliane Marguerite Françoise DE BOUARD épouse DORIN le 22 avril 2019  
 Madeleine FELLMANN épouse ROSSI le 11 juillet 2019



# OPERATION VACANCES

## « les Estivales » 2019

**Du Lundi 8 juillet au Vendredi 30 août**

**11-17 ANS**

### INFORMATIONS

**Début des inscriptions :**  
**Vendredi 21 juin**  
 18h - 19h30  
 Dans les locaux du SICAMS  
 110 Montée St Jean LMS

**A partir du 22 juin :**  
 Au secrétariat du SICAMS du lundi au vendredi de 8h30 à 12h ou par téléphone au 04.79.65.97.97 ou par mail, si le dossier administratif 2019 est complet.

**Pendant les vacances**  
 Local Jeunes de La-Motte-Servolex  
 Derrière La Poste  
 04.79.65.06.15

**PIECES A FOURNIR**  
**Pensez à renouveler votre dossier pour 2019 !**

**Dossier administratif pour l'inscription annuelle au Service Jeunesse Cantonal :**


- la fiche d'inscription annuelle
- la fiche sanitaire
- la copie des vaccins à jour
- le numéro allocataire CAF et l'attestation 2019 de la CAF
- 1€ pour l'adhésion 2019
- le règlement intérieur

**Première inscription**  
 Prendre RDV au 04.79.65.97.97



La Motte-Servolex  
 Le Bourget-du-Lac  
 Bourdeau  
 La Chapelle  
 Du Mont-du-Chat





Quotient familial	Tarif A	Tarif B	Tarif C	Tarif D	Tarif E	Nuitée
< 500	2,60 €	4,45 €	7,65 €	10,75 €	12,60 €	10,00 €
500 à 750	3,15 €	5,30 €	9,45 €	12,90 €	15,15 €	12,00 €
751 à 1000	3,70 €	6,20 €	11,05 €	15,05 €	17,65 €	14,00 €
1001 à 1250	4,20 €	7,10 €	12,60 €	17,20 €	20,15 €	16,00 €
1251 à 1500	4,75 €	8,00 €	13,85 €	19,30 €	22,70 €	18,00 €
> 1500	5,25 €	8,85 €	15,75 €	21,45 €	25,20 €	20,00 €
Hors canton	QF + 2,00 €	QF + 2,00 €	QF + 2,00 €	QF + 2,00 €	QF + 2,00 €	QF + 2,00 €

Le détail du programme des activités est disponible en mairie aux heures d'ouvertures ou sur le site du SICAMS.



Les chantiers jeunes du « SICAMS » à Bourdeau

### DELIBERATIONS

**N°22 :** Approbation de la délibération sur l'espace naturel sensible : Demande au département du déclassement d'une parcelle.

**N°23 :** Approbation de la subvention AURA pour la salle polyvalente - Aménagement et équipement.

**N°24 :** Approbation des travaux pour la partie basse de Pierre-Nioule - Choix de l'entreprise.

**N°25 :** Approbation de la modification 2019 des statuts de Grand Lac.

**N°26 :** Refus du programme d'actions pour l'année 2019 - Travaux ONF.

**N°27 :** Approbation des travaux d'extension du réseau Orange.

#### Délibérations du 13 juin 2019 :

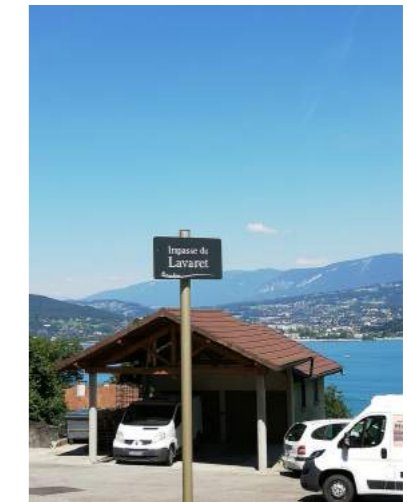
**N°28 :** Approbation de la détermination du nombre de postes d'adjoints suite à la démission de Mme Belle.

**N°29 :** Approbation de l'élection d'un nouvel adjoint suite à la démission de Mme Belle et modification du tableau du conseil municipal.

**N°30 :** Approbation de l'avenant n°2 à la convention pour l'intervention du CDG sur les dossiers de retraite CNRACL.

**N°31 :** Approbation du tarif de location de la salle polyvalente.

**N°32 :** Approbation des questions diverses subventions AURA.



## ELECTIONS EUROPEENNES

**Elections Européennes du 26 Mai 2019**  
Saisie des résultats

heure : 18h57

dépt : 73    circ. : 01    canton : 12    commune/Sub. SO : BOURDEAU    B.Vote : 1

Département : Savoie

Circumscription : LA MOTTE SERVOLEX

Commune ou Subd. :

Inscrits : 423 + 2

Votants : 241

Blancs : 8

Nuls : 7

Exprimés : 226

N°Panneau	Liste conduite par	Voix
1	Mme AUBRY Manon	4
2	M. DE PREVOISIN Robert	0
3	M. CAMUS Renaud	0
4	Mme MARIE Florie	0
5	Mme LOISEAU Nathalie	25
6	M. TRACORÉ Hamada	0
7	M. PHILIPPOT Florian	2
8	M. ALEXANDRE Audric	0
9	M. BOURG Dominique	10
10	M. VAUCLIN Vincent	0
11	M. LAGARDE Jean-Christophe	6
12	M. GLUCKSMANN Raphaël	10
13	M. GERNIGON Yves	1
14	M. HELGEN Gilles	0
15	M. DUPONT-AIGNAN Nicolas	30
16	Mme CAILLAUD Sophie	0
17	Mme DELFEL Thérèse	0
18	Mme ARTHAUD Nathalie	0
19	M. BROSSAT Ian	20
20	M. ASSELINEAU François	5
21	M. HAMON Benoît	4
22	Mme TOMASINI Nathalie	0
23	M. BARDELLA Jordan	32
24	Mme CORBET Cathy Denise Ginette	0
25	M. SANCHEZ Antonio	0
26	M. DIEUMEGARD Pierre	0
27	M. CHALENÇON Christophe	0
28	M. LALANNE Francis	0
29	M. BELLAMY François-Xavier	20
30	M. JADOT Yannick	47
31	Mme THOUY Hélène	3
32	M. BIDOU Olivier	0
33	M. PERSON Christian Luc	0
34	M. AZERGUI Nagib	0

Elus et agent technique ont œuvré pour satisfaire à la réglementation des 34 listes. Pour éviter d'acheter des panneaux électoraux, la commune a recyclé des portes et des panneaux de bois.



## RECENSEMENT

Le recensement de notre commune s'est déroulé sous la coordination de Chantal MARCON, conseillère municipale, et la gestion administrative sous la houlette de Coralie VERNEY, notre secrétaire de mairie. Martine BEGET et Pierre-Marie GAURY, nos agents recenseurs ont recensé plus de 300 logements. Les chiffres définitifs sont traités par l'INSEE et serviront à déterminer le nombre d'habitants chaque année pendant les 5 années à venir.

Merci à tous les quatre pour leur investissement.



## LE PETIT THEATRE DE BOURDEAU



La Troupe du Petit Théâtre de Bourdeau a donné deux représentations les 17 et 18 mai derniers à la salle des fêtes de Bourdeau. Nous avons présenté notre nouvelle pièce "Incorrigible" de Marie LAROCHE-FERMIS. Cathie, Cindy, Isabelle, Laure, Sophie, Benoît, David, Robert, Serge, Vincent ainsi que notre metteur en scène, Fabien Rossiaud remercient toutes les personnes qui ont pu être présentes lors de ces soirées, ainsi que Monsieur le Maire et l'ensemble de son équipe municipale pour leur soutien tout au long de l'année et grâce à vous, notre nouvelle pièce a recueilli un vif succès.

## LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

### "Magnifique succès du vide-grenier de BOURDEAU , dimanche 24 mars 2019"

Dans la salle polyvalente, et sur le parking extérieur, ce sont 41 exposants qui ont déballé toutes sortes d'objets aussi divers qu'insolites. De 6 h du matin, jusqu'à 18 heures, sous un soleil magnifique, les bénévoles de la Gymnastique Volontaire ont géré cette traditionnelle animation annuelle de printemps à Bourdeau. Nombreux chineurs, curieux et promeneurs ont fait le déplacement, occasionnant parfois quelques petites difficultés de circulation au bout du village. Pour le midi, Dominique VINCENDEAU, a apporté sa contribution et son soutien à toute l'équipe de la GV en préparant un succulent plat de diots et polenta que nombreux ont apprécié avec les gâteaux préparés par les membres. Date est déjà retenue pour l'année prochaine à la même époque !



### Hommage à REGINE...

C'est grâce à la gymnastique volontaire que nous avons fait la connaissance de Régine. Nous garderons le souvenir d'une personne très gaie, pleine d'humour, toujours de bonne humeur et trouvant toujours matière à plaisanter, même au cours des assemblées générales de notre association dont elle était la secrétaire. Les cours de gym étaient un rendez-vous hebdomadaire qui comptait beaucoup pour elle, un temps de récréation qu'elle ne voulait pas rater. Même fatiguée, elle venait et faisait ce qu'elle pouvait. Elle nous a quittés au début d'année mais tous ces moments partagés resteront gravés dans notre mémoire comme de purs instants d'amitié.

## Chasse aux œufs...

" En préambule au marché aux fleurs, les enfants de la commune ont été conviés à une sympathique chasse aux œufs. Nos petits "lapins" sont de fins chasseurs. Les œufs en chocolat ont rapidement trouvé leurs gourmands.

Comme à l'accoutumée, ce moment s'est déroulé dans la convivialité pour le plaisir des grands et des petits !

La Commission Animation se félicite de la participation de nombreux enfants à cet évènement.

Le chemin était tout trouvé pour boire le verre de l'amitié au marché aux plants organisé par l'APE."



## **YOGATTITUDE**

Début janvier, Yogattitude a commencé l'année avec la galette partagée avec l'Association du Petit Théâtre et une représentante du conseil municipal : un petit moment de partage bien apprécié par tous.

Début Avril, comme chaque année au printemps le stage de détox intestinal (méthode douce de nettoyage des intestins) reconduit pour la 4<sup>ème</sup> fois, a remporté un grand succès. Ci-dessous photo souvenir et eau de Bourdeau énergisée au soleil nécessaire au nettoyage.

Pour la rentrée de septembre 2019-2020, l'Association envisage de mettre un cours de Yoga supplémentaire. N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande d'information,

**Yogattitude Bourdeau**  
Présidente Martine Carretero  
Secrétaire Estelle Tupe 06 15 57 88 88  
Trésorière Danie Renaud



Bouteilles d'eau énergisées au soleil



## **PERMIS DE CONSTRUIRE**

### Permis de construire accordés

Tony MATARIN: extension maison, création abri véhicule et bureau

Julie BOURDIN: extension et rénovation habitation et garage

Eléonore MARIN: réhabilitation de l'ancienne ferme

Guerlain CHICHERIT: extension maison

Guillaume CHEVELARD: extension et travaux sur maison existante

Olivier PARPILLON-CACHOUD: modificatif couleur et ouverture

Bernard CHEVELARD: création abri et extension habitation

Sylvain MOREY : construction maison individuelle

### Permis de construire retirés

Arthur VACOGNE : construction maison

SCI BOTERO : construction maison individuelle

### ERRATUM : Déclaration de travaux accordée

Il fallait lire Fabien PARPILLON – CACHOUD : appentis

## **DECLARATION DE TRAVAUX**

### Déclarations accordées

Cécile GAVARD / Jeremy COLTIER: changement des huisseries et agrandissement

R du Lac, Lucas ABACCI: changement des huisseries

Bruno SAINT-PIERRE: réfection toiture et ravalement de façades

Thérèse BAUWENS-MARCON: réfection appentis (01/2019)

Thomas PIGNARD: portail

Catherine CANTENS: réfection toiture

Jean BEGET: réfection toiture

Valérie BLANC: extension abri (05/2019)

Jacques FRANCONY: ravalement de façade

### Déclarations retirées

Thérèse BAUWENS-MARCON : réfection appentis (11/2018)

Dominique VINCENDEAU: création clôture et portillon

Valérie BLANC: extension abri (04/2019)

Raymond BERNARD : création d'appentis

### Déclaration en rejet tacite

Claude TRIBERT : abri voiture

## Les chiffres de la commune : Bilan 2018 et Budget 2019

Vous trouverez ci-joints les comptes administratifs des années 2016-2017-2018 et le Budget 2019.

Les 3 années écoulées confirment la maîtrise des finances, avec un solde positif de fonctionnement qui nous permet de réaliser chaque année des investissements. Malgré la baisse des dotations de près de 35%, soit environ 23.000 euros entre 2016 et 2018, et l'incertitude de la compensation dans le temps de la taxe d'habitation, la gestion raisonnée de nos finances s'accompagne d'une hausse modérée de la fiscalité locale.

En 2019 les principaux investissements sont les suivants :  
 \* Merlon de protection hameau de la Frasse : 200.000 euros  
 \* Numérotation : 18.000 euros

Nous provisionnons également un budget pour l'aménagement du parking centre bourg.

Nous n'oublions pas bien sûr les différentes aides de l'ETAT, de la Région Auvergne Rhône Alpes, du département de la Savoie et de la Communauté d'Agglomération Grand Lac qui nous aident à financer certaines opérations spécifiques.

	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Budget 2019
<b>Section Fonctionnement</b>				
Charges à caractère général	130 845	146 220	153 950	161 306
Charges de personnel	143 618	149 341	142 471	150 100
Charges de gestion courante	51 286	43 591	43 994	47 410
Intérêts des Emprunts	46 917	51 661	31 020	30 964
<b>Total Dépenses</b>	<b>372 666</b>	<b>390 813</b>	<b>371 435</b>	<b>389 780</b>
Impôts et taxes	297 867	313 366	336 060	344 591
Dotations de l'Etat	49 627	40 562	36 203	31 800
Dotations d'autres collectivités	18 035	8 157	8 501	7 400
Produits des services et du domaine	53 695	46 604	57 489	51 970
Produits Exceptionnels	29 667	17 621	6 204	
Revenu des immeubles & autres produits	40 445	29 037	30 045	37 100
<b>Total Recettes</b>	<b>489 336</b>	<b>455 347</b>	<b>474 503</b>	<b>472 861</b>
<b>Excédent de la section Fonctionnement</b>	<b>116 670</b>	<b>64 534</b>	<b>103 068</b>	<b>83 081</b>
<b>Section Investissement</b>				
Immobilisations (terrains, matériels, logiciels)	149 930	110 642	96 294	464 550
Remboursement Emprunts	81 076	71 651	74 200	75 960
<b>Total Dépenses</b>	<b>231 006</b>	<b>182 294</b>	<b>170 494</b>	<b>540 510</b>
Excédent de Fonctionnement année précédente	96 830	116 670	64 534	103 068
Solde section Investissement reporté	128 582	139 773	140 784	88 494
Subvention	9 989	28 297	6 169	122 867
Emprunt				127 000
Remboursement TVA	96 253	19 791	32 253	9 000
Taxe locale	9 126	18 546	15 248	7 000
<b>Total Recettes</b>	<b>340 780</b>	<b>323 077</b>	<b>258 988</b>	<b>457 429</b>
<b>Solde section Investissement</b>	<b>109 773</b>	<b>140 783</b>	<b>88 495</b>	<b>-83 081</b>
<b>Solde Général</b>	<b>226 443</b>	<b>205 317</b>	<b>191 563</b>	<b>0</b>

## Marché aux plantes...

"Malgré un temps mitigé, l'Association des Parents d'Élèves de Bourdeau a tenu son marché aux « plants et fleurs » annuel. Vous êtes nombreux à être venu acheter plants de potager et fleurs pour embellir vos jardins.

Comme chaque année, les plants proposés viennent de chez l'horticulteur Burtin qui nous a bien gâtés par sa diversité de fleurs. Il y en avait de toutes les couleurs pour tout type d'exposition.

L'Association a proposé à ceux qui le désiraient des tartes sucrées et gâteaux confectionnés par les familles et les enfants de l'école.

Ces événements participent pleinement à financer des activités pour nos enfants et leur permettre d'acquiescer ou de renouveler du matériel pédagogique.

Encore merci à tous ceux qui sont venus à cette manifestation."



L'équipe de la société Burtin à Boncelin à Aix les Bains







## ACCES AU PORT DE BOURDEAU



Dans le cadre de sa compétence « sentiers de randonnée », Grand Lac Agglomération a réalisé un nouveau cheminement sur Bourdeau permettant d'accéder au port.  
 En effet, l'usage faisait que les promeneurs « coupaient les virages » de la route pour descendre jusqu'au port.  
 Désormais un cheminement aménagé et sécurisé est disponible pour les randonneurs (terrassement, barrières bois, marches d'escalier).  
 De la signalétique a aussi été mise en place ainsi que des murets de soutien à la route.

Budget global : 15 600€ TTC.



## LE MERLON DE PROTECTION DE LA FRASSE

Les violents orages et la grêle de juin 2015 sont restés dans toutes les mémoires avec les conséquences que l'on sait et la déclaration de catastrophe naturelle pour notre commune.

Le quartier de La Frasse (au dessus du garage Miniggio) a été particulièrement éprouvé par les inondations, glissements de terrain et laves torrentielles, certains terrains ayant été envahis par les coulées de pierres. Heureusement aucun dégât gravissime n'a été déploré mais quelques gros blocs rocheux ont terminé leur course à quelques dizaines de mètres des maisons comme en témoignent les photos ci-dessous.



Par ailleurs le « chemin » dans la forêt ayant été déblayé par les éboulements de 2015 il reste la crainte qu'un événement pluvio-orageux de moindre importance ne conduise à des conséquences tout aussi graves.

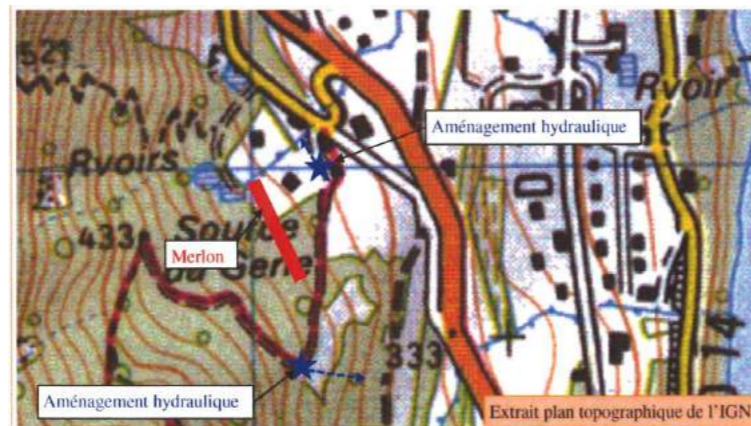
L'équipe municipale a donc décidé de lancer une étude pour réaliser un ouvrage de protection destiné à canaliser les eaux de ruissellement vers le lit du Gerle d'une part, et à stopper les éventuels écoulements graveleux ainsi que les chutes de blocs d'autre part.

Avec l'aide de l'Office National des forêts et son service RTM (Restauration des Terrains de Montagne) un projet de construction d'un merlon de protection a été lancé dès 2016.

Tout d'abord un peu de terminologie : Wikipédia nous enseigne que « un merlon, en génie civil, est une levée de terre éventuellement soutenue par un soutènement pierreuse destinée à freiner la chute de rocher dangereux.

RTM a donc étudié les écoulements de 2015 et croisé ces informations avec la topographie du terrain de manière à déterminer l'emplacement de l'ouvrage qui devra se situer dans la forêt en amont des habitations.

En première approche le merlon est figuré en rouge sur la carte IGN ci-contre.



## A.P.E. : Associations des Parents d'Elèves

### Carnaval...

Samedi 16 mars 2019, l'association des parents d'élèves de Bourdeau a organisé pour la première année son carnaval. Ce premier carnaval a bien plu aux enfants. Entre crêpes, galettes, boissons, déguisements et les COPAINS tout était réuni pour une superbe fin d'après-midi !

Un certain nombre d'habitants de Bourdeau sont venus partager avec eux ce moment convivial. Il ne faisait pas très chaud, mais la bonne humeur était présente.

Nos chères têtes blondes ont traversé le village, armées de leurs flambeaux pour clore cette fin d'après-midi de mars. Les plus heureux de cette journée, c'était bien eux !



**CANICULE, FORTES CHALEURS**  
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

**La canicule, c'est quoi ?**

Il y a danger pour ma santé lorsque :

- Il fait très chaud.
- La température ne descend pas, ou très peu la nuit.
- Cela dure 3 jours ou plus.

**EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15**  
POUR EN SAVOIR PLUS : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)  
[www.meteo.fr](http://www.meteo.fr) pour consulter la météo et la carte de vigilance  
[www.solidarites-sante.gouv.fr](http://www.solidarites-sante.gouv.fr) • #canicule

**PARCOURS DE CITOYENNETÉ**  
**3 étapes obligatoires**

- 1 L'enseignement de défense** (classes de 3<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup>)
- 2 Le recensement à 16 ans en mairie** ou en ligne pour certaines communes ([www.service-public.fr](http://www.service-public.fr))
- 3 La Journée Défense et Citoyenneté** ([www.majdc.fr](http://www.majdc.fr))  
Centre du Service National  
Quartier de Reynies - BP 08  
34761 VARCÈS Cedex  
04 56 85 74 00  
*La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !*

Ce parcours est obligatoire pour passer :  
 vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);  
 vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

MINISTÈRE DES ARMÉES  
SGA  
Secrétariat général pour l'administration

**En période de canicule, il y a des risques pour ma santé, quels sont les signaux d'alerte ?**

Crampes, Fatigue inhabituelle, Maux de tête, Fièvre > 38°C, Vertiges / Nausées, Propos incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, **appelez le 15.**

**BON À SAVOIR**  
À partir de 60 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

**En période de canicule, quels sont les bons gestes ?**

Je mouille mon corps et je me ventile, Je mange en quantité suffisante, J'évite les efforts physiques, Je ne bois pas d'alcool, Je maintiens ma maison au frais : je ferme les volets le jour, Je donne et je prends des nouvelles de mes proches

**JE BOIS RÉGULIÈREMENT DE L'EAU**

**ATTENTION**  
Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte, j'ai un bébé ou je suis une personne âgée. Si je prends des médicaments : je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien.

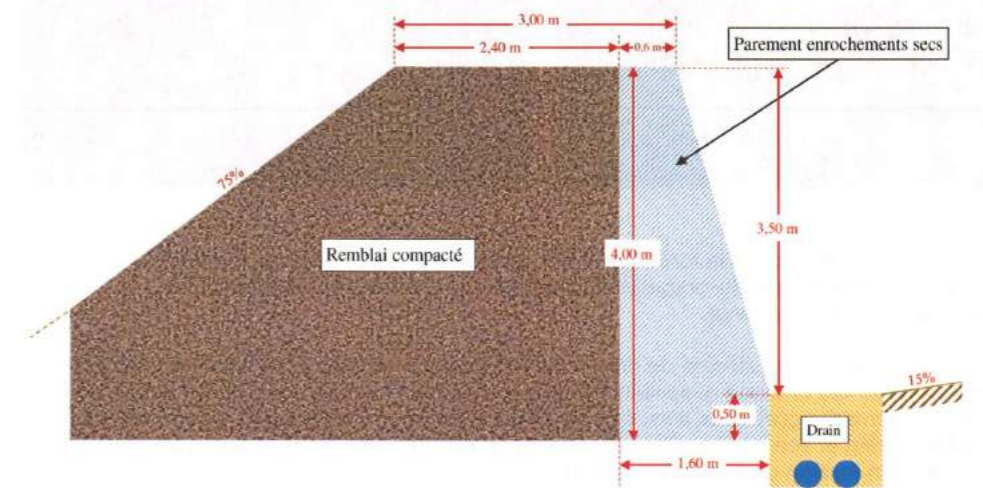
En complément de cet ouvrage deux aménagements hydrauliques (étoiles bleues sur la carte ci-dessus) devront être prévus de manière à limiter les quantités d'eaux de ruissellement qui peuvent affecter les maisons situées dans la cuvette de La Frasse.

Le premier aménagement consiste à reprendre le profil de la piste de Pierre Nioule de manière à éviter que cette piste ne serve de « toboggan » pour les eaux de ruissellement. Le profil du premier virage de la piste sera donc modifié en créant un devers de manière à dévier les eaux en dehors de la piste.

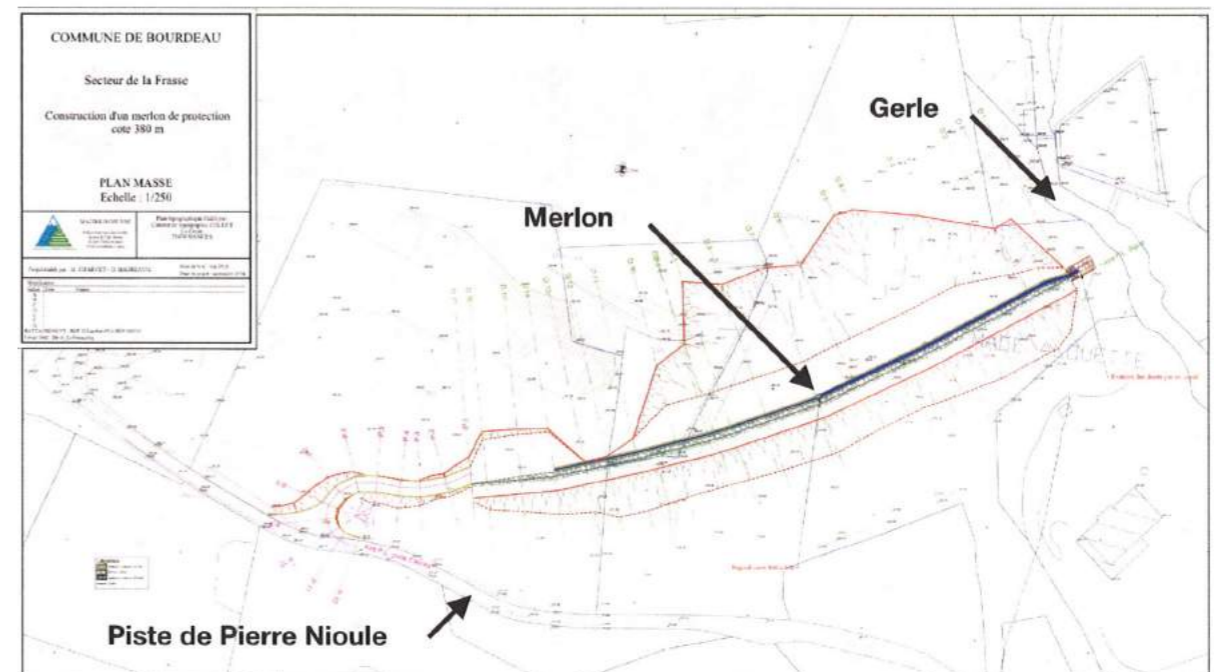
Le second aménagement consiste à canaliser au mieux les eaux résiduelles qui atteindraient le quartier en modifiant le profil du chemin de La Frasse de manière à ce qu'il puisse servir à canaliser les eaux vers le Gerle. Ceci oblige à reprendre la jonction de ce chemin avec la piste de Pierre Nioule avec un peu de défrichage qui sera mis à profit pour aménager une aire de retournement pour le chasse-neige.

Une fois le principe des aménagements validé, il s'en suit une phase d'étude de détail qui a conduit au profil du merlon et à son implantation définitive.

Voici une coupe type de l'ouvrage.



Et son implantation sur le terrain en vue de dessus. Sa longueur est d'environ 150 mètres.



Une fois l'étude de détail finalisée et le tracé définitif connu, il a fallu contacter les propriétaires des terrains concernés, car tous n'appartenaient pas à la commune, et leur racheter les parcelles impactées par le projet. En parallèle, des dossiers de demande de subventions ont été montés pour permettre le financement du projet dont le coût représente l'investissement annuel habituel de la commune.

Une fois que nous avons eu la certitude de pouvoir démarrer les travaux, un appel public à la concurrence a été lancé de manière à sélectionner une entreprise pour la réalisation.

Tout ce processus répond à une question légitime que beaucoup doivent se poser : « pourquoi avoir attendu si longtemps ? ». Entre le délai de réalisation de l'étude, la recherche de financements, les transactions immobilières avec les propriétaires et l'appel d'offres pour un marché public d'envergure pour notre commune, nous voici au terme de la procédure.

Concrètement les travaux concernant les deux aménagements hydrauliques seront faits mi juillet et ceux pour la construction du merlon proprement dit devraient démarrer en fin d'année car le nouveau PLU vient de rajouter une contrainte supplémentaire de dernière minute ne nous permettant pas d'ouvrir le chantier immédiatement après l'été.

Olivier Barrillon



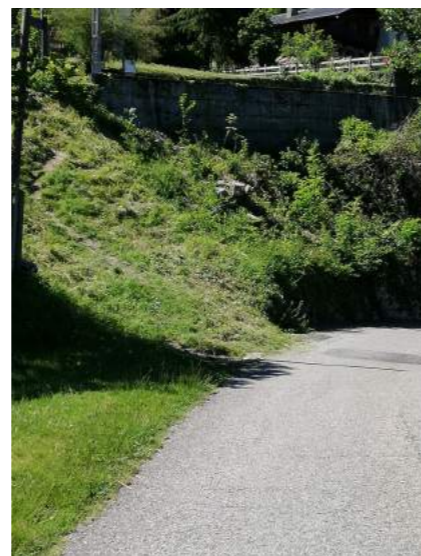
Début des travaux le sentier de Pierre Nioule –15 juillet 2019

## ELAGAGE AU NIVEAU DU FOUR - ENTRETIEN DIVERS

Des travaux d'élagage ont été effectués au dessus du four, car de nombreuses branches étaient proches des fils électriques et téléphoniques, proches du transformateur cela pouvait entraîner des interruptions partielles voire des pannes d'électricité. Merci aux bénévoles qui ont œuvré en complément du professionnel mandaté pour l'occasion.

La facture globale a ainsi été réduite de 60 %, les bénévoles ayant traité le coupage au sol, le débarrassage voire le broyage.

Merci à l'Association Communale de Chasse de Bourdeau et à son président François MILLION-BRODAZ, pour l'entretien des caniveaux des pistes forestières. (dépense évitée: 600 euros)



## BIBLIOTHEQUE



### BILAN de l'année 2018

Nous constatons pour 2018 une baisse de la fréquentation de la Bibliothèque d'environ 30 % par rapport à 2017, avec cependant des lecteurs fidèles qui nous encouragent à poursuivre. Nous souhaiterions que les efforts que nous déployons pour diversifier les choix de lecture et assurer les permanences attirent de nouveaux lecteurs.

Par ailleurs, Catherine reçoit le mardi les élèves des classes maternelle et primaire pour leur prêter des livres et les encourager à lire.

Nos collections s'enrichissent tout au long de l'année des nouveautés littéraires pour les adultes et de nouveaux albums et documentaires pour les enfants. Ces livres sont soit achetés par la Mairie soit empruntés à Savoie Biblio .

### Horaires des permanences

#### Horaires d'été du 08/07/2019 au 31/08/2019

Les permanences ont lieu les :

- lundi de 17h30 à 19h
- samedi de 10h à 11h30.

La bibliothèque sera fermée :

- du samedi 13 juillet inclus au dimanche 21 juillet 2019
- du lundi 12 août inclus au dimanche 18 août 2019.

#### Horaires du 01/09/2019 au 07/07/2020.

- lundi de 17h30 à 19h
- jeudi de 16h30 à 17h30
- samedi de 10h à 11h30.

**Pendant les vacances scolaires de Noël, février, Pâques et Toussaint, la bibliothèque sera fermée la 1ère ou la 2ème semaine. Les dates vous seront transmises par affichage.**

**Nous vous souhaitons un bel été et au plaisir de vous recevoir à la bibliothèque.**



## LE FRELON ASIATIQUE



Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire rhônalpin. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité<sup>1</sup> et la santé des abeilles<sup>2</sup>.

### Plan de surveillance et de lutte régional

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS<sup>3</sup>, en partenariat avec la FREDON<sup>4</sup>, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés :

**Les nids primaires** : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,

**Les nids secondaires** : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

### Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement soit :

Sur la plateforme de signalement en ligne : [frelonsasiatiques.fr](http://frelonsasiatiques.fr)

En téléchargeant l'application mobile « Frelon Asiatique »

### 2018 : progression forte du nombre de nids découverts

Sur l'ensemble de la région Rhône-Alpes, le nombre de nids observés en 2018 est de 1360 contre 414 en 2017. Les conditions climatiques de l'année semblent avoir été favorables au prédateur. Pour la première fois en 2018, trois nids ont été détectés en Savoie à Grésy-sur-Aix, Saint Beron et Saint-Jean-de-Couz. La présence d'insectes a également été identifiée à Saint-Thibaud-de-Couz, Dullin, Bourdeau, Saint-Pierre-d'Albigny, Saint-Franc et Aix-les-Bains.

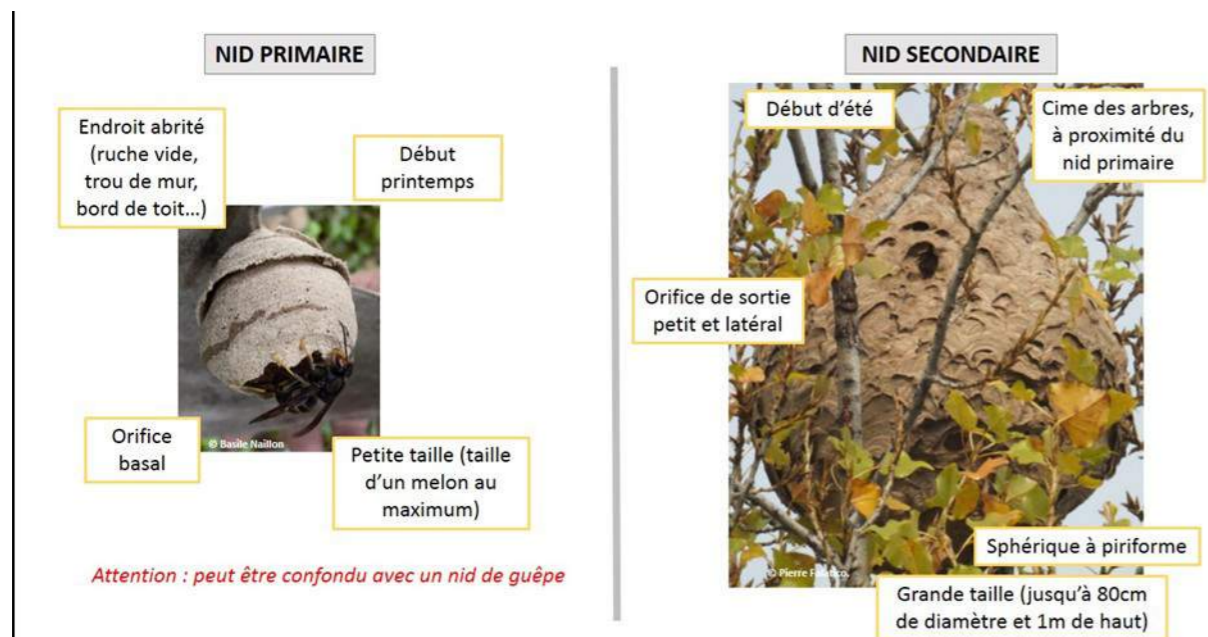
Section apicole GDS Rhône-Alpes

Règlement UE 2016/1141 de la Commission du 13 juillet 2016

<sup>2</sup> Arrêté du 26 décembre 2012

<sup>3</sup> FRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire

<sup>4</sup> FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles



## RESTAURANT LAMARTINE

### Marie-Christine et Pierre MARIN : Une passion étoilée !



Pierre et Marie-Christine Marin (© Famille Marin / Lamartine).

### A la rentrée, Marie-Christine et Pierre Marin célébreront le 55<sup>e</sup> anniversaire de l'ouverture du restaurant *Lamartine* et le 30<sup>e</sup> anniversaire de l'obtention de leur étoile au Guide Michelin.

Eté 1963. Jean et Odette Marin débutent la construction d'un restaurant sur un terrain offrant une vue imprenable sur le lac du Bourget. Au sommet de la commune, en contrebas de la route menant au col et au tunnel du Chat, le nouvel établissement accueille ses premiers clients durant l'automne 1964.

Pierre Marin et sa sœur jumelle Catherine, nés en 1963, grandissent dans cette ambiance particulièrement animée. A 12 ans, Pierre Marin préfère aider son père aux fourneaux plutôt que de faire ses devoirs. A 16 ans, il débute son apprentissage chez le pâtissier Georges Michaud à Chambéry. Il rejoint ensuite des cuisines étoilées ou tenues par des chefs Meilleurs Ouvriers de France. A 20 ans, durant le printemps 1983, Pierre Marin revient en Savoie pour travailler avec ses parents. L'hiver, il poursuit son apprentissage dans des restaurants étoilés parisiens.

« Décrocher une étoile au Guide Michelin n'était pas un objectif. En travaillant avec mon père, j'inscrivais ma cuisine dans une certaine continuité, d'une cuisine chaleureuse, de terroir, évoluant vers des plats de plus en plus raffinés. Mais si je proposais des choses trop originales, je me faisais rappeler à l'ordre », se souvient Pierre Marin. En 1989, le duo père-fils décroche pourtant la prestigieuse reconnaissance. 30 ans plus tard, l'étoile est toujours là ! La passion et la curiosité aussi !

« Nous sommes les premiers à nous rendre dans des restaurants étoilés, pour voir, pour découvrir », explique Marie-Christine Marin. « Pour évoluer, je réfléchis toujours à ce que j'aimerais manger et comment je peux le présenter dans l'assiette. A ce moment-là, la cuisine est le plus agréable des métiers », assure Pierre Marin.

Marie-Christine a rejoint Pierre en 1997. Ensemble, ils ont officiellement pris le relais de Jean et Odette et trouvé le juste équilibre entre l'histoire familiale et l'envie d'explorer de nouvelles voies culinaires. « Nous devons nous renouveler tout en gardant l'esprit initial car la clientèle a ses habitudes », constatent-ils. Que reste-t-il du restaurant familial inauguré en 1964 ? « Nous avons poussé les murs autant que possible. Chaque année nous engageons de nouveaux travaux. La poutre de la cheminée de la salle de restaurant est la seule chose qui n'a pas changé », souligne Marie-Christine Marin.

Aux côtés de Marie-Christine et Pierre Marin, plus de 20 personnes s'activent en cuisine et en salle pour le confort et la satisfaction des 70 clients par service. « La pression de l'étoile est toujours présente. Nous devons progresser en restant nous-mêmes, au service de nos clients, alors que de plus en plus de jeunes chefs arrivent avec des idées nouvelles, des plats toujours plus élaborés, dans des restaurants plus petits que le nôtre », constate Pierre Marin.

Patrick PLAISANCE

## VŒUX DU MAIRE

"Quelques 110 personnes, ont assisté fin janvier dans la salle polyvalente, à la cérémonie des vœux de la commune, en présence d'élus locaux et départementaux ainsi que de Typhanie DEGOIS, Députée de la circonscription. Empreint d'une certaine gravité et afin peut-être de stimuler les consciences, Le Maire a repris en toute humilité les termes d'une phrase de Luc BERTHOUD. "Il émet le vœu que chacun devienne un peu plus acteur que consommateur du bien public"

La Cérémonie s'est terminée autour du buffet préparé par l'association des Papillons Blancs d'Aix les Bains, association destinée aux personnes déficientes intellectuelles, à leurs familles et à leurs amis."

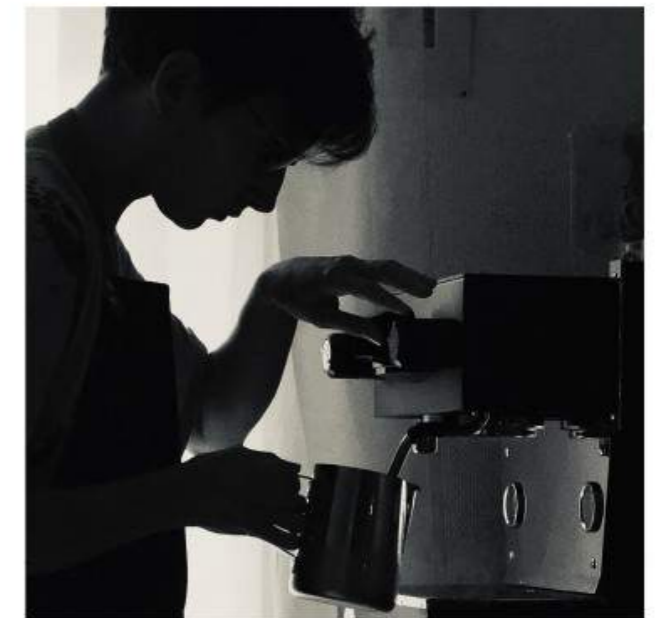
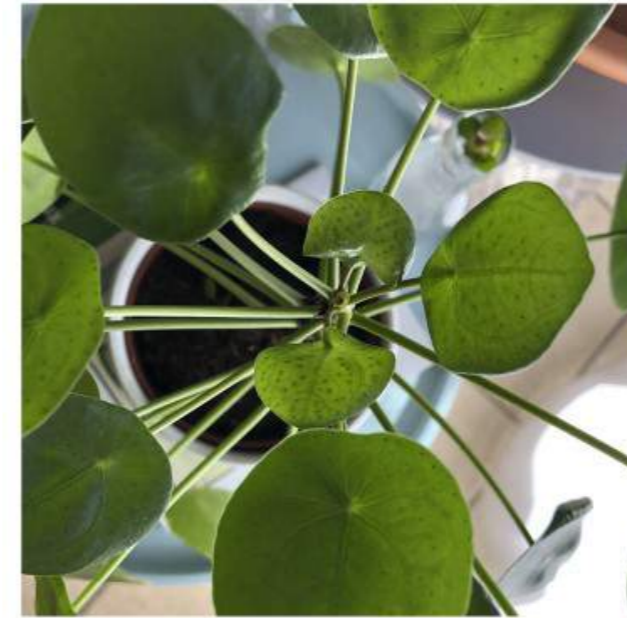


Juliette KURZ et Jeanne RUFFION, jeunes rameuses de Bourdeau, membres du CNCB aviron ont été mises à l'honneur pour leur médaille au championnat de France UNSS à Macon.



"Il faut repenser l'aménagement du territoire et notamment celui des petites communes, trop souvent délaissées au profit des grandes métropoles. Elles subissent de plein fouet l'allègement de la dépense publique."

Typhanie DEGOIS, Député de La Savoie



## PILEA. CAFE

**pilea.café, c'est un coffee-shop vadrouilleur qui a vu le jour à Bourdeau en 2018 avec une mission : vous faire boire du pays !**

L'initiative est portée par Sabrina Chauvet, auparavant guide et médiatrice culturelle reconvertie barista professionnelle. Mais qu'est-ce que c'est une barista ? un coffee-shop ? et pourquoi pilea.café est-il un coffee-shop « vadrouilleur » ?

Le métier de « barista » pour commencer, est assez nouveau en France. Si en Italie, d'où il est originaire, ce mot désigne la personne en charge du bar au sens large, partout ailleurs dans le monde, il fait référence à un véritable expert du café, des terroirs, des savoir-faire et des mille-et-une façons de préparer le café pour mieux en révéler les arômes.

Sabrina est en quelque sorte une « sommelière du café » et son coffee-shop, c'est le lieu qui vous en fera boire de toutes les couleurs ! Elle travaille uniquement des cafés de très grande qualité, traçables jusqu'à la parcelle de production, ramassés grain par grain par des ouvriers qualifiés et justement rémunérés, dans un environnement préservé. Le plus souvent, ils sont aussi labellisés biologiques et équitables.

Ils sont chouchoutés tout au long de leur voyage vers votre tasse, dès le traitement des grains récoltés jusqu'à leur cuisson par un torréfacteur qui saura à la fois les respecter et en révéler le potentiel. Sabrina, c'est la dernière étape avant votre tasse, elle ne doit rien gâcher du travail fait en amont et son rôle lui tient particulièrement à cœur.

Vous pensiez que le café n'avait qu'un seul goût ? Il y a en fait davantage de diversités aromatique dans le café que dans le vin !

Vous pensiez que le café c'était cette boisson forcément forte, souvent amère, que vous évitiez peut-être même de boire pour protéger votre estomac ? Il peut en fait être très doux, parfois légèrement acidulé, avec des notes naturelles de fleur, de fruit ou même de cannelle !

Vous pensiez bien connaître ce café que vous buvez chaque jour ? Redécouvrez-le !

Aujourd'hui avec son comptoir mobile, Sabrina transmet sa passion et propose ses services aux particuliers et aux professionnels : événements en famille ou entre collègues, ateliers entre amis ou en entreprise, elle s'adapte à vos envies et à vos goûts avec l'objectif de ravir vos papilles.

**Besoin d'un conseil ? d'une idée cadeau ou juste d'un moment de détente gourmand ? C'est déjà possible avec pilea.café et il y a bien plus à venir !**

Pilea grandit de jour en jour et vous proposera bientôt une expérience inédite en France : de grands cafés dans une mini-maison ! Le cocon cosy d'une magnifique tiny house sera le cadre parfait pour vos dégustations et vos pauses caféinées et gourmandes, avec une carte simple, bio et locale pour vos petites faims. Le café sera enfin un prétexte pour de bons moments, notamment avec une programmation d'ateliers et d'événements valorisant les initiatives et les savoir-faire locaux.



## COMMEMORATION DU 8 MAI 1945



La Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945 s'est déroulée à Bourdeau en présence des membres de l'association des Anciens Combattants du Bourget du Lac et de Bourdeau.

Aux côtés du maire, Jean-Marc DRIVET, du Président Jean-Louis PHILIFERT et de la Présidente du Souvenir Français, Jacqueline VAN KLEEM PUTTE, les élus de Bourdeau, du Bourget du Lac, de la Chapelle du Mont du Chat, et de nombreux habitants des communes ont souhaité honorer la mémoire de cet événement, orchestré par Claude BURNIER pour le protocole et Jean-Claude DIJOURD pour les musiques.

## SOUVENIR FRANCAIS



Le Collège George SAND a eu l'honneur de se voir confier la garde de l'ancien drapeau cantonal du Souvenir Français, le 5 juin dernier en présence du nouveau Directeur Académiques des Services de l'Education nationale, Eric LAVIS, de Claude DESBOS, Principal du Collège, des conseillers départementaux Nathalie FONTAINE et Luc BERTHOUD, de Jean-marc DRIVET, sous la Présidence de Laurent GRILLAUD, Président du Souvenir FRANÇAIS du Comité de la Motte Servolex.



## CONGRES DEPARTEMENTAL

### Congrès Départemental des Anciens Combattants de la Savoie.

Le Maire a participé aux côtés de Marie-Pierre FRANCOIS, Maire du Bourget du Lac, au Congrès départemental qui s'est déroulé à la Salle « la Traverse » au Bourget du Lac, et au dépôt de gerbe au monument aux morts, en présence des Conseillers départementaux du Canton, Nathalie FONTAINE et Luc BERTHOUD, ainsi que Claude GIROUD, représentant le président Hervé GAYMARD. L'union musicale de la Motte Servolex a assuré la prestation musicale de la cérémonie.



## COMMEMORATION DU 26 MARS 1962



En raison de travaux sur le presbytère de la commune du Bourget du Lac, à côté du monument aux morts, les deux communes ont décidé de faire ensemble à Bourdeau, la cérémonie de commémoration du 26 mars 1962. A noter la présence autour des maires, des présidents de l'association des anciens combattants, Jean-Louis PHILIFERT, du Souvenir Français, Jacqueline VAN KLEM PUTE et du nouveau commandant de brigade de gendarmerie de la Motte Servolex, le Major Didier JOLY et de son adjoint l'Adjudant chef Michael SEGUIN.

## LA PAUSE DU CHAT

Le 25 avril dernier, Pauline PUTHON et Flavien MANNEHEUT ont pris la direction du restaurant La Pause du Chat, route du tunnel à Bourdeau. Merci à Pascale LEBOULANGER et Emilie ZUCCHI, pour avoir égayé nos papilles ces dernières années, et tous nos encouragements à la nouvelle équipe.



## CLUB NAUTIQUE CHAMBERY LE BOURGET DU LAC AVIRON

### Anne-Elise Communal, bourdelaise, championne de France d'aviron de mer !

Du 22 au 26 mai, le CNCB s'est déplacé en force à Dieppe (76) pour les championnats de France d'aviron de mer (700 participants). L'objectif était ambitieux, le club ne se déplaçait pas pour faire de la figuration ! Le résultat est à la hauteur des attentes, et historique dans la vie du club :

6 équipages engagés, 5 équipages accèdent aux finales A, 3 titres de champions de France ! Le 4 de couple féminin (*Anne-Elise COMMUNAL, Perrine DELAPORTE, Aurore VANDENBROUCKE, Appoline CARMAGNAC*, barreur : *Emilie ACQUISTAPACE*), a créé la surprise en prenant un départ parfait, les filles ont contrôlé leurs poursuivantes durant tout le parcours et s'imposent sur la ligne d'arrivée pour leur première participation en aviron de mer !

Cerise sur le gâteau, la Fédération Française d'Aviron a profité de cet événement pour bâtir la sélection nationale qui participera aux épreuves de beach rowing (épreuve mixte de course à pieds dans le sable et d'aviron de mer) aux jeux méditerranéens de plage qui auront lieu du 25 au 31 août à Patras en Grèce.

Nos Filles ayant gagné le duel final, elles décrochent leur sélection en équipe de France ainsi que leur billet pour Patras !

Bravo à tous les Rameurs et toutes les rameuses!

Anne-Elise Communal, 2ème ligne, 2ème position en partant de la droite

